

Les manifestations de la Chambre

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **61 (1981)**

Heft 2

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES MANIFESTATIONS DE LA CHAMBRE

LA SUISSE ET LA NAVIGATION MARITIME MONDIALE

A l'occasion du dîner-conférence qui prolongea son Assemblée générale annuelle, la Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce Suisse en France a accueilli le 20 mars 1981, à Marseille, Monsieur Claude DEMAUREX, Directeur de Suisse-ATLANTIQUE, qui présenta un exposé intitulé : « La Suisse et la Navigation maritime mondiale ».



M. Claude DEMAUREX, Directeur de Suisse-Atlantique, et, à droite, M. Georges BORNAND, Bijoutier, Président de la Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce Suisse en France.

SÉMINAIRE SUR LES RELATIONS FISCALES FRANCO-SUISES

Pour répondre aux nombreuses questions qui lui sont posées sur l'application de la Convention franco-suisse en vue d'éviter les doubles impositions, la Chambre de Commerce Suisse en France a organisé, le 2 juin 1981 à Paris, une journée de travail spécialisée consacrée aux relations fiscales franco-suisse.

Le matin, les représentants des administrations fiscales française et suisse, ainsi que les deux avocats conviés comme orateurs, firent un tour d'horizon de la législation actuelle et de ses principales implications pratiques.

L'après-midi, ils répondirent aux questions des participants. Les points suivants furent entre autres développés :

- la notion d'établissement stable selon la Convention et son interprétation par les administrations fiscales française et suisse ;
- le régime d'imposition des dividendes perçus par une société mère française de sa filiale suisse ;
- la non-application de la Convention aux succursales suisses de banques françaises ;
- l'imposition des sociétés immobilières suisses possédant des immeubles en France.



Les conférenciers

De gauche à droite :

- M. Gion CLOPATH, Partner, PEAT, MARWICK, MITCHELL et Cie, Genève ;
- M. Gérard MENETREY, Adjoint Scientifique, Division des Affaires de Droit Fiscal International et de Double Imposition, Administration Fédérale des Contributions, Berne ;
- M. André GEISER, Administrateur-Directeur, Produits Sandoz S.A., Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, Paris ;
- M. Jean-Claude DELESPAUL, Administrateur Civil, Chef du Bureau E1, Service de la Législation Fiscale, Ministère du Budget, Paris ;
- Maître Patrick MICHAUD, Avocat à la Cour d'Appel de Paris, Cabinet MICHAUD, BRIZAY, PESTEL-DEBORD, Paris ;

Manque sur la photo (présent l'après-midi) :

- M. Robert BACONNIER, Directeur adjoint au Service de la Législation Fiscale, Ministère du Budget, Paris.

Les participants

Avec, au premier rang :

Troisième depuis la gauche :

- M. Pierre-Yve GENTIL, Directeur, Ciba-Geigy S.A., Vice-Président de la Chambre de Commerce Suisse en France ;

Debout :

- M. Yann KERGALL, Conseil Juridique et Fiscal, Bureau d'Études Francis LEFEBVRE, Neuilly.



LES MANIFESTATIONS DE LA CHAMBRE

STAND SUISSE DANS LES FOIRES INTERNATIONALES FRANÇAISES

En liaison avec l'Office National Suisse du Tourisme et l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, la Chambre de Commerce Suisse en France a organisé cette année la présence d'un stand officiel suisse aux Foires Internationales de :

- Lyon (28 mars-6 avril),
- Paris (30 avril-10 mai),
- Bordeaux (23 mai-1^{er} juin).



Journée officielle suisse à la Foire Internationale de Bordeaux 1981. Devant les couteaux suisses, de gauche à droite : M. Pierre-Maurice MATHEY, Trésorier et Vice-Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, M. Jack NEGRE, Président de la Foire Internationale de Bordeaux, et son Excellence Monsieur François de ZIEGLER, Ambassadeur de Suisse en France.



Vue partielle du stand officiel suisse à la Foire Internationale de Paris 1981.

DINER-CONFÉRENCE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1981

A l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire de la Chambre de Commerce Suisse en France, les participants se sont retrouvés dans un dîner dont l'hôte d'honneur et conférencier était M. Olivier LONG, Ambassadeur, Ancien Directeur général du GATT, qui présenta un exposé intitulé : « L'Évolution des relations commerciales internationales après les accords du Tokyo-Round ».



M. Olivier LONG, entouré de Son Excellence Monsieur François de ZIEGLER, Ambassadeur de Suisse en France, et de Monsieur André GEISER, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Au premier plan : Madame François EMERY, entourée de Messieurs Jean BRIDEL et Thomas-Vincent COATE, Administrateurs de la Chambre de Commerce Suisse en France.